



Ensemble pour l'Avenir

Présents

Président : M. LAVAL Jacques.

Mme TRONCHE Adeline – MM. BONNET Jean-François – FARGES Claude – LENOIR Gérard – LEYGE Marc (*visio*).

Assiste

M. BESSE Franck.

1/ MISE EN PLACE DE LA COMMISSION

La nouvelle Commission Statuts et Règlements a pour objectif d'étudier chaque saison les modifications des différents règlements et textes qui régissent le District de Football de la Corrèze.

Les différents textes qui peuvent être étudiés sont :

- Les Statuts du District de Football de la Corrèze ;
- Les Règlements Généraux ;
- Le Règlement Intérieur ;
- Les Règlements des compétitions départementales (Seniors, Féminines, Jeunes et Foot Diversifié).

2/ MODIFICATIONS A APPORTER POUR LA SAISON 2025/2026

Statuts du District

Pas de changement pour la prochaine saison.

Règlements Généraux

La commission étudie les différents points à ajuster ou modifier avant présentation Comité de Direction et aux clubs.

Les Règlements Généraux avec les différents ajustements seront transmis aux clubs dans les délais statutaires et soumis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale du 21/06/2025 à St Viance.

Règlement Intérieur

Pas de changement prévu actuellement pour la prochaine saison.

A noter, ce règlement n'est pas soumis au vote par l'Assemblée Générale.

Règlements des compétitions départementales

Pas de changement pour la prochaine saison sous réserve de propositions éventuelles des clubs à voter lors de la prochaine Assemblée Générale du 21/06/2025.

Certaines compétitions peuvent voir leur règlement ajusté en début de saison, notamment en fonction du nombre d'équipes engagées, sans obligation de vote par l'Assemblée Générale.

Fin de la réunion à 12h00.

L'Agent de Développement
Franck BESSE

Le Président de la commission
Jacques LAVAL